



COMMUNIQUÉ

Dénonçons l'intolérable !

La Marche Mondiale des Femmes exprime son indignation face à l'horreur des textes du rappeur Orelsan. Ses propos misogynes appellent à la violence, injurient et traitent les femmes de manière dégradante et humiliante.

Il n'est pas le seul, d'autres chanteurs de rap exhibent des propos pornographiques dont les images inspirent très clairement les textes de ces chanteurs.

Tant de mépris, de dégoût, de démonstration de machisme, de volonté de domination, nous font prendre conscience, une fois de plus, des modèles de relations entre les filles et les garçons véhiculés dans ces chansons et les clips qui les accompagnent et auxquels les garçons peuvent s'identifier. Pour eux, nous sommes toutes des putes, une marchandise que l'on prend ou l'on jette, une poupée assujettie à la volonté de l'homme, et qu'il détruit dès qu'elle lui échappe.

Les «viols collectifs», les assassinats dans le cadre familial, Sohane - Marie Trintignant, des inconnues assassinées par leur conjoint, les femmes et jeunes fille, parfois même des fillettes, violées - voilà où les images dégradantes des femmes que transportent les publicités, les films et images pornographiques, ont conduit les mentalités construites par le patriarcat pour dominer les femmes du monde.

Qui tolère les propos sexistes ? Qui accepte l'appel au meurtre ? Comment les organisateurs des festivals de musique ont-ils pu accepter que l'on traite les femmes de cette manière ? Quelle maison de production a pu financer ces CD ?

Ce n'est pas seulement un chanteur, c'est un ensemble large qui constitue un réseau technique, artistique et commercial, complice et qui doit être sanctionné.

Les associations féministes réagissent nombreuses et nous prenons progressivement la mesure de l'horreur qui nous environne. Dans ce contexte, le silence des associations de défense des « droits de l'homme » sont singulièrement étonnantes !

A juste titre, la société est indignée par tout type de propos racistes, pourquoi ne l'est-elle pas de même manière par les propos sexistes ?

Quant au gouvernement, Valérie Létard, dans un communiqué de presse, s'indigne des paroles d'Orelsan et rappelle l'article 24 de la loi de la presse de 1881 qui permet de les punir, pour ensuite se défaire de toutes responsabilités en assurant les associations de son soutien si elles portent plainte !

- Nous exigeons le retrait total de toutes les chansons et images qui insultent, humilient et dégradent les femmes, tant à la vente qu'à la diffusion sur les réseaux Internet.
- Nous exigeons qu'aucun spectacle, aucun festival n'accepte de tels « artistes », pas seulement en éliminant les chansons choquantes mais en boycottant totalement ceux qui osent tenir de tels propos.
- Nous exigeons des sanctions pénales pour toute production et/ou diffusion de tels textes ou images.

Contact : Coordination Française Marche Mondiale des Femmes ; 25/27, rue des Envierges, 75007 Paris ; 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25 :

Marchfem@rezisti.org, site : www.marchemondialedesfemmes.org